

- **MONNAIE**

Le Franc CFA (franc de la Communauté Financière Africaine) a une parité fixe de 0,01 FRF

- 1 FRF = 100 CFA (depuis le 12 janvier 1994)

- 1 Euro = 655,96F CFA.

- 1 Dollar = 502,53 CFA (au 19 avril 2013)

- **SANTE**

Formalités sanitaires : seul le vaccin contre la fièvre jaune est obligatoire au Cameroun. Le vaccin contre l'Hépatite B est conseillé.

- **TOURISME**

Situé à la charnière de l'Afrique Occidentale et Orientale et s'étirant du fond du Golfe de Guinée jusqu'au Lac Tchad, le Cameroun offre des spécificités en termes de relief, de climat, de faune et de flore qui lui permettent de développer tout au long de l'année plusieurs types de tourisme différents : tourisme balnéaire, tourisme de montagne, tourisme de congrès et d'affaires, tourisme de safari et de chasse, éco-tourisme et tourisme culturel.

### **LE TOURISME BALNEAIRE**

Les 400 km de côte du littoral camerounais sont propices au tourisme balnéaire, dont les principales attractions sont des baies pittoresques, des plages naturelles et sablonneuses, des îles, des mangroves et des chutes se jetant directement dans la mer.

### **LE TOURISME DE SAFARI ET DE CHASSE.**

Le Cameroun compte sept parcs nationaux dont le parc de Waza, dans l'Extrême Nord, avec ses animaux représentatifs de la faune africaine (éléphants, lions, girafes, rhinocéros noirs, panthères, buffles, antilopes, hippopotames, hyènes, gorilles, damalisques, guépards, etc...). Indépendamment des parcs nationaux où il est interdit d'abattre des animaux, il existe au Cameroun septentrional 14 zones de chasse comportant plus de 500 km de pistes carrossables.

### **L'ECO-TOURISME**

La prise en compte des préoccupations environnementales dans les projets d'aménagement touristiques au Cameroun a conduit au classement et à la protection de sites naturels à des fins scientifiques et écologiques.

On peut citer notamment le Parc National de Korup, qui recèle des espèces végétales vieilles de plusieurs millions d'années, la réserve de Dja, classée patrimoine de l'humanité par l'Unesco, le mont Cameroun, haut de 4.070m, avec sa flore datant du Quaternaire, ou les sites de Mayo-Rey, portant encore les empreintes de dinosaures.

### **LE TOURISME CULTUREL**

Le tourisme culturel tire sa richesse de la diversité présente dans l'art de vivre camerounais, l'artisanat, le folklore, la religion, l'habitat, la cuisine, et le patrimoine historique extrêmement riche du pays.

## **TOURISME DE CONGRES ET D'AFFAIRES**

Les grandes villes de Yaoundé et de Douala, avec leurs infrastructures de standing international (palais de congrès, aéroports internationaux, hôtels de classe internationale) constituent les principaux pôles de développement du tourisme de congrès et d'affaires.

### **Pour remplir les formalités de police vous devez présenter :**

- Visa : la validité maximum d'un visa de tourisme est de trois mois avec plusieurs entrées et sorties. Si vous comptez loger chez des amis, il faut leur demander de vous fournir un certificat d'hébergement timbré et certifié conforme. Le visa est délivré par les représentations diplomatiques ou consulaires du Cameroun à l'étranger. Toutefois, si vous venez d'un pays où le Cameroun n'est pas représenté, vous pouvez obtenir le visa au poste frontalier.

- Passeport en cours de validité

### **Taxe d'aéroport :**

- Destinations internationales : 10000 FCFA

- Destinations nationales : 500 FCFA